



Castelnaud la chapelle, mercredi 8 août 2018

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2018/09200

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Obstacles à la navigation

Barge au milieu de l'Isle à Libourne

Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 08/08/2018 à 18:00 au 09/08/2018 à 12:00

o **Isle**

entre les pk 0 ((PK 142,0800 Fontaine Roudeyre)) et pk 0 ((PK 143,0400 Pont de Fronsac))

Commentaire :

Dans le cadre des travaux de renforcement des berges de l'Isle sur Libourne, l'entreprise Buesa a amené une barge qui devait être stationnée en rive gauche de la rivière avec signalisation adaptée pour que les usagers de la voie d'eau se déportent en rive droite.

Aucune signalisation n'est pour l'instant mise en place et la barge a été observée au milieu de la rivière.

Tant que la barge n'a pas été déplacée, nous appelons l'ensemble des usagers à adopter une extrême vigilance à l'approche de cette zone.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

EPIDOR, Service du Domaine Public Fluvial, Place de la Laïcité, 24250 CASTELNAUD LA CHAPELLE
Tél : 05 57 51 06 53

Date limite d'affichage :

10/08/2018

Directeur(trice)

Signé

Guy PUSTELNIK